

L'IRAM recrute des Expert(e)s principal(e)s 2 et 3 : Expert(e)s en développement territorial/régionalisation /expert(e) niveau régional

Programme d'Appui au Développement Territorial (PADT) – volet « Régionalisation avancée »

L'IRAM

L'IRAM est un bureau d'études associatif intégrant une quarantaine de salariés, avec une forte dynamique d'auto-gestion. L'IRAM est spécialiste du développement rural, notamment en Afrique et en Asie du Sud- Est et intervient sur une diversité de thématiques : organisation paysannes et filières agricoles, politiques publiques, décentralisation et organisation de la société civile, pastoralisme, irrigation... L'IRAM intervient sur trois grands métiers : la conduite de missions d'expertise/conseil, la mise à disposition d'équipes d'assistance technique et la mise en œuvre de projets.

LE PROJET

L'objectif général du Programme d'appui au développement territorial (PADT) est l'amélioration durable des conditions de vie et la réduction des disparités territoriales en zones rurales et de montagne. Les objectifs particuliers de l'assistance technique PADT - Volet Régionalisation Avancée sont les suivants :

- Le renforcement de savoir-faire, aussi bien au niveau central (stratégique) que régional (opérationnel) dans les domaines clés où un manque d'expertise conceptuelle et technique est diagnostiqué ;
- Le renforcement des capacités des différents acteurs ciblés impliqués dans la mise en œuvre de la RA ;
- Le renforcement de la cohérence des instruments/outils d'intervention et de la qualité des prestations ;
- L'appui au suivi des cibles des indicateurs de performance du programme, dans le but d'appuyer la bonne mise en œuvre de la Régionalisation Avancée.

Expériences : Qualifications et compétences

- Exigence minimale : diplôme universitaire supérieur (niveau Master) dans le domaine de l'administration publique, de la décentralisation et/ou de la gestion des collectivités locales ou équivalent, ou dans une discipline pertinente et directement concernée, ou une expérience professionnelle pertinente équivalente de 7 ans en plus de l'expérience professionnelle générale.
- Exigence minimale : une très bonne maîtrise de la langue française parlée et écrite.

Expérience professionnelle générale

- Exigence minimale: au moins 7 années d'expérience professionnelle générale dans le domaine: de la décentralisation et/ou de l'administration territoriale et/ou du développement territorial et de la coopération dont au moins 3 expériences (période \geq 1 mois) acquises à l'international dans ce(s) domaine(s) ;

- Exigence minimale : au moins 3 expériences (>2 mois) dans la mise en oeuvre, le suivi et/ou l'évaluation de programmes de coopération au développement.

Expérience professionnelle spécifique

- Atout : expériences (période \geq 2 mois) en tant que chef de mission/d'équipe.
- Atout : expériences (>1 mois) à la mise en oeuvre, le suivi et/ou l'évaluation d'un programme d'appui au développement des collectivités territoriales et/ou de développement territorial.
- Atout : expériences (>1 mois) dans le domaine de la réforme de l'administration territoriale.
- Atout : expériences (>1 mois) dans l'appui au renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles de l'administration déconcentrée et/ou des collectivités territoriales ;
- Atout : expériences pertinentes dans les pays en développement, notamment dans les pays présentant un contexte de développement similaire à celui du Maroc.

Ces expériences devront pouvoir être justifiées.

Langues :	Excellente maîtrise de la langue française écrite et orale La maîtrise de la langue arabe est un atout
Durée du poste :	A titre indicatif, la durée du poste sera de 28 mois L'expert devra signer une déclaration d'exclusivité et de disponibilité sur la période prestée.
Démarrage :	La prise de poste est estimée au début du 2 ^{ème} semestre 2021.
Salaire :	Selon la grille des salaires IRAM

Merci de bien vouloir adresser vos CV et lettres de motivation à l'adresse : profil4@iram-fr.org

En indiquant « **Expert(e)s développement territorial/régionalisation– AT au PADT-volet Régionalisation avancée** » en objet de message

Date limite de dépôt des candidatures : 16/04/2021